CONTRE LES ORDONNANCES MACRON EN MARCHE LE 12 SEPT

FACILITER LES LICENCIEMENTS POUR RENDRE UNIVERSELLE LA PRECARITE

- => En cas de licenciement abusif, les prudhommes ne pourront plus réparer l'ensemble du préjudice causé et les condamnations seront plafonnées à un très faible niveau.
- => L'employeur ne sera plus tenu de respecter de règles formelles pour licencier (précision par courrier des faits reprochés, entretien...)
- => Création d'un CDI de projet, qui est en réalité un CDD sans prime de précarité.

RESULTAT?

=> Licencier devient un jeu d'enfant pour l'employeur, qui n'aura plus qu'à se débarrasser de tous les CDI devenus trop chers à son goût pour les remplacer par des « contrats projets » corvéables à merci

INVERSER LA HIERARCHIE DES NORMES ET GENERALISER LE DUMPING SOCIAL

- => L'objectif est de renvoyer la fixation de la norme du travail là où le rapport de force est le plus faible pour nous : au niveau de l'entreprise
- => Aujourd'hui, le code du travail et les conventions collectives nous donnent des droits minimaux en terme, par exemple, de temps de travail, de primes, ...
- => Un patron pourra organiser unilatéralement un référendum pour valider un accord d'entreprise
- => Le référendum d'entreprise, en laissant croire que nous sommes les égaux de notre patron, est une mystification destinée à faire passer la pilule des attaques contre nos droits.

INSTAURER UN DIALOGUE SOCIAL AU SERVICE EXCLUSIF DE L'EMPLOYEUR

- => Alors que la quasi-totalité des droits des salarié-es seront définis dans la négociation d'entreprise, le gouvernement remet en cause les droits à la représentation et à la négociation des salarié-es, accentuant le déséquilibre en faveur de l'employeur.
- => L'employeur pourra contourner les syndicats et faire un accord par referendum, en mettant en opposition les salarié-es entre eux et en fracturant le collectif de travail;
- => Suppression des CHSCT, Délégués du Personnel et Comités d'Entreprise qui sont fusionnés dans une instance unique, sans garantie de maintien de leurs prérogatives et avec la certitude que le nombre d'élu-es sera diminué drastiquement

RESULTAT?

=> Avec moins de moyens pour négocier, les salarié-es seront pris en otage par du chantage à la compétitivité – accrue à cause de l'inversion de la hiérarchie des normes. CQFD

« Et en même temps »







RESISTEZ!!!



RENDEZ-VOUS LE 12 SEPTEMBRE

GREVE ET MANIFESTATION POUR DEFENDRE NOS DROITS

EN ATTENDANT, CHEZ AKKA...

COTE NEGO... ON CONNAIT LEURS METHODES

DES PSEUDOS NAO SUR LA REMUNERATION ET LE PARTAGE DE LA VALEUR AJOUTEE

- => Aucune des revendications n'a été prise en considération.
- => L'enveloppe destinée aux augmentations était déjà fixée, connue et transmise aux N+1 alors que les réunions de négociations commençaient à peine.
- => Les décisions étaient communiquées aux salariés dès juin, alors que la négociation était en cours. Cela constitue un délit d'entrave. Mais AKKA n'en a cure => grâce à Macron, et oui, déjà œuvrant pour les plus riches, l'employeur ne risque plus la prison, et à peine 4500€ d'amende. Pourquoi se priver ?

« ET EN MEME TEMPS... » DES ACTIONS A FOISON DISTRIBUEES GRATUITEMENT A QUELQUES PRIVILEGIES

- => 8 salariés se sont vus octroyer 40000 actions chacun.
- => 10 salariés 20000 actions chacun.
- => A 46€ l'action, nous vous laissons faire le calcul. Et deviner qui sont ces salariés info dispo sur le Web.

Un partage de la valeur ajoutée de plus en plus inegalitaire, au profit des seuls actionnaires



A ceux qui n'ont pas été augmentés depuis des années ; A ceux qui voient leur pouvoir d'achat diminuer chaque année ;

A ceux qui croient que la seule solution c'est de quitter AKKA ;

A ceux qui n'ont jamais de retour sur investissement; A ceux pour qui l'entretien annuel constitue une mascarade;

A ceux qui n'ont plus confiance en AKKA pour construire leur avenir ;

A ceux qui considèrent que redistribués aux salariés

alors qu'en même temps, les bénéfices sont record, ce n'est pas acceptable ;

A ceux qui sont blasés, à ceux qui sont fatalistes ; A ceux dont la colère gronde et monte ; A ceux *** ;



Vous avez les moyens d'agir! Rejoignez-nous! Syndiquez-vous!

La force des syndicats dépend du nombre d'adhérents – regardez chez AIRBUS, où le nombre de syndiqués est important : la redistribution est bien plus effective, et les droits des salariés, mieux respectés.

Se syndiquer, c'est apporter sa voix dans un collectif qui se bat pour TOUS. C'est un acte personnel dont jamais votre employeur n'aura connaissance à moins que vous ne le lui disiez. Et c'est la garantie d'être protégé par le collectif et d'avoir droit à la parole par le biais de ceux qui sont mandatés et porteront la voix du collectif pour vous.

Reprenez votre vie professionnelle en main. Rencontrez vos représentants syndicaux.

AKKA va bien. AKKA a les moyens d'attribuer des augmentations collectives et un revenu décent à tous ses salariés!





Nous contacter:

MIDIPY

cgtakka.midipyrenees@gmail.com

Sur Aéroconseil 07 82 95 56 33 – Katie Sur Andromède

07 68 16 78 13 - Youssef

ILE DE FRANCE

cgtakka.iledefrance@gmail.com 06 22 95 29 94 – *Jean-Philippe* 06 24 37 39 03 - *Miquel*

http://akka.reference-syndicale.fr

***PS : A ceux qui sont contents, venez quand même, on vous acceptera, bien sûr ©